



**Fédération Française de Billard**

Fondée en 1903

Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français

Agréée par le Ministère chargé des Sports

## Commission d'Appel

### Rapport d'activité

**Date :** 2018/05/15

**Composition de la Commission :**

M. Claude Fath  
M. Yves Bernard  
M. René Gallo  
Me Pascal Guillaume  
Dr Pedro de Roa

**Activité :**

Au cours de l'exercice écoulé, quatre dossiers ont été transmis à la Commission nationale d'appel.

Trois d'entre eux ont été examinés et traités par la commission ; le quatrième n'a pu l'être : les délais utilisés en première instance ne permettaient plus de terminer le dossier dans le laps de temps alloué par le code de discipline (article 2.2.4), c'est à dire dans les quatre mois à compter de la date d'engagement des poursuites initiales.

Ceci a conduit à une concertation entre les présidents des deux instances disciplinaires pour aboutir à une meilleure utilisation et partage de ce délai.

Les décisions de la commission d'appel ont été publiées sur le site de la fédération, et n'appellent pas de commentaires dans ce rapport.

**Le président :**

Claude Fath